



LA DESCRIPTION LINGUISTIQUE NATURES ET FONCTIONS DES MOTS ET DES CONSTITUANTS

LAURE GARDELLE

École Normale Supérieure de Lyon

Dans l'analyse de faits de langue (segments soulignés), au Capes comme à l'Agrégation externes d'anglais, il est recommandé de suivre un plan de type « description – problématique – analyse » (auquel s'ajoute « choix de traduction » pour le Capes). Le but de la présente étude est d'apporter quelques rappels permettant d'optimiser la description. Celle-ci, comme le déplorent chaque année les rapports de jury, fait régulièrement défaut en raison d'une méconnaissance d'un certain nombre de natures et fonctions grammaticales. Or une bonne description est importante pour deux raisons. D'une part, connaître les catégories grammaticales fait partie du « bagage indispensable d'un futur enseignant » [rapport de l'Agrégation externe 2012]. D'autre part, d'un point de vue linguistique, la description constitue une étape importante de l'étude du fait de langue : elle identifie les éléments du segment souligné, étape essentielle pour pouvoir ensuite déterminer les enjeux linguistiques (problématique) et en rendre compte (analyse).

Une description complète comporte quatre informations : la nature de l'ensemble souligné, la fonction de l'ensemble, ce avec quoi il fonctionne (par exemple, pour un verbe, on identifie le sujet et les compléments éventuels), et de quoi il se compose. Le segment souligné peut former un constituant complet, c'est-à-dire une proposition (reconnaisable au fait qu'elle contient un verbe¹) ou un groupe (nominal, prépositionnel, adverbial, adjectival, etc.). C'est le cas par exemple dans l'énoncé suivant :

(1) *It can get so annoying. All you want to do is complete your weekly management report, isn't it ? But you can't get hold of the latest inventory figures.*

¹ Dans de rares cas, la proposition ne comporte pas de verbe. Ex. *Although no longer a minister, she continued to exercise great power* [HUDDLESTON & PULLUM *et al.*: 1267]. Mais *she was* est clairement sous-entendu et peut être facilement inséré.

Le segment souligné est toute une proposition (subordonnée nominale), dont la fonction est d'être sujet du verbe *is*. Ou encore :

(2) *It can get so annoying. All you want to do is complete your weekly management report, isn't it ? But you can't get hold of the latest inventory figures.*

Le segment souligné est un groupe nominal (car la tête est un nom, *management report*), qui a pour fonction d'être complément d'objet direct de *complete*.

Mais le soulignement peut concerner une partie seulement d'un constituant :

(3) *Philip was being sweet tonight, as only he knew how, and I was enjoying it.*

Ce segment comporte l'ensemble auxiliaire + verbe (*was being*), mais aussi l'attribut du sujet (*sweet*). Il ne s'agit pas d'une proposition entière (qui serait *Philip was being sweet tonight*), ni d'un prédicat entier – le prédicat se définit comme le verbe et ses compléments éventuels, et serait donc ici *was being sweet tonight*. La description indiquera donc, pour la nature du segment souligné, qu'il s'agit d'une partie d'un prédicat.

Il s'agit à présent de rappeler quelques définitions théoriques, puis d'étudier certaines oppositions de nature qui posent fréquemment problème.

1. Nature et fonction : définitions

La nature d'un mot ou d'un constituant (ex. *adjectif, groupe nominal, proposition subordonnée relative*) est toujours valable pour ce mot ou ce constituant, quelle que soit la phrase dans laquelle il se trouve. La fonction d'un mot ou d'un constituant (ex. *sujet, épithète, complément circonstanciel*) indique le rôle qu'il joue au sein de la proposition ou de la phrase dans laquelle il se trouve. La fonction varie donc selon les énoncés. Un mot de telle nature a une ou des fonctions prototypiques associées ; un adjectif, par exemple, est généralement épithète, attribut ou apposé. Mais il peut occuper une fonction plus atypique : par exemple, être tête de groupe nominal, lorsqu'il est ce qu'on appelle « adjectif substantivé » (ex. *the poor*). Sa nature est alors toujours d'être adjectif (cf. on ne peut pas mettre de marque de pluriel : **the poors*), mais sa fonction est d'être tête du groupe nominal *the poor*.

Pour les constituants, la nature pourra être « proposition » (si l'ensemble contient un verbe, à l'exception des rares cas indiqués dans la note 1) ou

« groupe ». Parmi les groupes, les groupes adjectivaux et prépositionnels posent parfois problème ; on rappelle ici leurs caractéristiques.

Un groupe adjectival doit avoir pour tête un adjectif. Par exemple, en (2), *weekly* n'est pas un groupe adjectival car il fonctionne à l'intérieur d'un groupe plus grand (le segment souligné) ; il s'agit seulement d'un adjectif. Dans *He is very tall*, en revanche, *very tall* est un groupe adjectival car il fonctionne seul comme attribut du sujet *he*.

Un groupe prépositionnel a pour tête une préposition (ex. *of, in, on, under*). Soit l'énoncé (4) :

(4) *Give it to your cousin.*

Le segment souligné est un groupe prépositionnel (il forme le complément d'objet indirect de *give*). On considère que la préposition est la tête du groupe, c'est-à-dire que ce qui la suit est son complément, parce qu'un pronom serait à la forme complément (ex. *to him* et non **to he*). On dira donc que l'ensemble *to your cousin* est un groupe prépositionnel [=nature], complément d'objet indirect de *give* [= fonction] ; qu'il a pour tête la préposition *to*, qui a pour complément [=fonction de *your cousin*] le groupe nominal *your cousin* [=nature]. Une erreur fréquente consiste à dire que *your cousin* est complément d'objet indirect de *give*.

Quant aux natures de mots, encore appelées « parties du discours », il en existe neuf : nom, verbe, adjectif, adverbe, pronom (personnel, réfléchi, réciproque, démonstratif, possessif, relatif, interrogatif, etc.), déterminant ou pré-déterminant, préposition, conjonction et interjection. Certaines sont bien connues ; d'autres moins. On s'intéresse donc à présent à certaines paires qui peuvent poser problème.

2. Adjectifs et adverbes

Adjectifs et adverbes ont pour point commun d'être prototypiquement des modificateurs². La différence est la suivante : un adjectif épithète modifie un nom, un adverbe tout autre élément. Ainsi, dans *a nice dress*, *nice* est adjectif ; dans *You're looking well*, *well* est adverbe car il porte sur le verbe. L'adjectif épithète est prototypiquement placé devant le nom en anglais, mais certains se placent derrière : ex. *the city of London proper* [QUIRK *et al.* : 248]. Un adverbe peut avoir diverses portées, dont une proposition dans son

² Le terme « adjectif » vient du latin *adjectivum (nomen)* et signifie « qui ajoute à » ; le terme « adverbe », lui, vient du latin *adverbium* et signifie littéralement « auprès du verbe » (étymologie trop restrictive par rapport à ses emplois).

ensemble ; c'est le cas notamment des adverbes de commentaire (ex. *Honestly, you would never do this, would you ?*). À noter que *not* est un adverbe, qui peut lui aussi porter sur divers éléments, par exemple un verbe ou toute une relation prédicative (ex. *She isn't feeling well*) ou un autre adverbe (ex. *not surprisingly*).

Un certain nombre de mots de l'anglais peuvent être alternativement adjectifs ou adverbes, selon qu'ils portent sur un nom ou sur un autre élément. Ainsi, dans *She works hard*, *hard* est adverbe (il modifie un verbe), alors que dans *She is a hard worker*, *hard* est adjectif (il modifie un nom). La différence de nature s'accompagne parfois de divergences sémantiques, comme en (5) (pour plus d'exemples, voir HUDDLESTON & PULLUM *et al.* : 568) :

(5) Adjectifs	Adverbes
<i>a pretty face</i>	<i>pretty dangerous</i>
<i>the man is dead</i>	<i>you are dead right</i>

3. Prépositions, particules adverbiales et adverbes

Comparons :

(6) *Jack and Jill went up the hill.* : *up* est préposition.

(7) *We had to put up with Jack all weekend.* : *up* est particule adverbiale (sous-classe des adverbes).

(8) *John stepped forward.* : *forward* est adverbe, mais pas particule adverbiale.

En effet, une préposition est suivie d'un complément, prototypiquement un groupe nominal (en 6, *the hill*). Une particule adverbiale, elle, fonctionne avec le verbe qui précède pour décrire le procès (ainsi *put up* n'a pas du tout le même sens que *put* ; c'est l'ensemble *put up* qui dénote l'idée de supporter), mais n'a pas de complément. Un adverbe, dans la configuration de (8), modifie le verbe, mais a plus d'autonomie : *step* n'a pas besoin de *forward* pour signifier *faire un pas*.

En termes de fonction, la particule adverbiale fonctionne avec le verbe qui précède pour former un verbe complexe (c'est-à-dire en plusieurs mots). La préposition, elle, est tête du groupe prépositionnel. L'adverbe modifie le verbe.

On terminera par trois remarques spécifiques aux prépositions. Outre les prépositions simples, formées d'un seul mot (ex. *in*, *under*), on trouve des prépositions complexes, c'est-à-dire formées de plusieurs mots et figées ; c'est le cas par exemple de *in spite of* ou *in front of*³. Par ailleurs, une préposition peut avoir un complément autre qu'un groupe nominal : il peut s'agir de tout constituant qui peut occuper la même position. Ainsi un pronom (ex. *in it*) ou une proposition subordonnée nominale, qui doit alors avoir un opérateur de nominalisation (ex. *He is used to coming on his own*, *Think of what you could do if you had the money*⁴). Enfin, il est à noter un cas dans lequel la préposition est séparée de son complément : le « preposition stranding », parfois appelé cas de préposition orpheline, que l'on rencontre en contexte interrogatif ou dans des relatives. Ainsi en (9) :

(9) *Who were you talking to ?*

Il est alors essentiel de bien identifier que *who* est le complément de la préposition *to* : dans la structure profonde, on a bien < you – talk to [someone] >. De même, dans les relatives autres qu'en *wh-* :

(10) *The man I was talking to is my neighbour.*

To a ici pour complément le relatif zéro.

4. Pronoms et déterminants

Le terme « pronom », du latin *pronomen*, est trompeur : il signifie littéralement « à la place du nom » [GREVISSE : 402], mais il est employé de manière plus large. Le seul vrai « pro-nom » de l'anglais est *one*, dans des emplois tels que *the red shirt and the blue one* : il occupe la même place qu'un nom (*shirt*). Les autres pronoms occupent la place d'un GN ; ainsi, dans la proposition *She isn't feeling well*, *she* peut être remplacé par exemple par *my neighbour*.

Un déterminant, en revanche, est suivi d'un nom. Il le détermine (c'est sa fonction), c'est-à-dire qu'il restreint le nombre d'éléments auxquels il peut théoriquement s'appliquer. Par exemple, dire *cat* permet de circonscrire qu'il s'agit d'un élément qui a les caractéristiques sémantiques de *cat*, mais c'est le déterminant qui permet ensuite de préciser de quel référent il s'agit : *my cat* indique qu'il est à chercher dans ma sphère, *the cat* précise qu'il a déjà été mentionné, etc. C'est donc le GN dans son ensemble qui désigne un référent,

³ Certains linguistes rejettent le concept de préposition complexe ; voir par exemple HUDDLESTON & PULLUM *et al.* : 620.

⁴ Le soulignement identifie ici les opérateurs de nominalisation.

et pas le seul nom. A noter que *no* est un déterminant : *he is no fool* (alors que *not* est adverbe, par exemple dans l'énoncé *he is not a fool*).

Un même terme peut parfois être déterminant ou pronom selon son environnement. Ainsi, *that cat is grey* fait apparaître *that* déterminant démonstratif, alors qu'il est pronom démonstratif dans *that is fantastic*.

Un pré-déterminant, enfin, se place juste avant le déterminant et fait partie du groupe nominal. Ex. *all the students*, *what a mess*, *many a day*, *such a fool*. Un pré-déterminant peut lui-même être modifié par un adverbe: ex. [*almost all*] *the candidates* [HUDDLESTON & PULLUM *et al.* : 562].

Au sein des déterminants, il existe des sous-classes spécifiques. Il peut s'agir d'articles (*a, the*, zéro pour ceux qui considèrent qu'il y a un article zéro) ; un article est en quelque sorte le déterminant de base car il indique seulement le caractère défini ou indéfini du GN. Il peut s'agir encore, par exemple, de déterminants démonstratifs (*this / these + nom, that / those + nom*), déterminants possessifs (*my, your, his, her, its, our, your, their*), déterminants relatifs (*whose*, parfois *which* : *He received a letter, which letter had been posted just hours before*), déterminants interrogatifs (ex. *What idiot would forget such a thing ?, Which bag do you like best?, Whose umbrella did you borrow?*).

Les pronoms sont eux aussi de plusieurs types : personnels (*I, you, he, she, it, we, they* et les formes compléments *me, you, him, her, it, us, them*), personnels réfléchis (ce sont les composés en *-self* : *myself, yourselves, etc.*), personnels réciproques (*each other* et *one another*), démonstratifs (*this / these* et *that / those* lorsqu'ils ne sont pas suivis d'un nom), possessifs (*mine, yours, his, hers, its, ours, yours, theirs*), indéfinis (ex. *each* dans *Each came in turn*), relatifs (*which, who, that, what*), interrogatifs (*what, which*).

À noter deux emplois distincts des réciproques :

- accolés : ex. *They refused to talk to each other.*

- séparés : ex. *They are each required to consult with the other. / They are required to consult one with the other.*

(Pour des détails sur les conditions d'emploi de l'une ou l'autre forme, voir HUDDLESTON & PULLUM *et al.* : 1499).

5. Pronoms relatifs et relatifs adverbiaux

Comparons :

(11) *What I did came to nothing.*

(12) It is amazing how they can all say or do the same things at the same times.

What est un *pronom* relatif (à antécédent fusionné) car il prend la place d'un GN (cf. *the thing that I did*). En revanche, *how* est un relatif *adverbial* car il joue un rôle d'adverbe de manière au sein de la relative.

De même, *when* et *where* relatifs sont des relatifs adverbiaux (de temps et de lieu respectivement) et non des pronoms relatifs : ainsi dans *the day when I was born* ou *the place where we first met*.

6. Pronoms (et adverbiaux) relatifs, interrogatifs et exclamatifs

Soit les énoncés suivants :

(13) I wonder what he'll do.

(14) He told me what an idiot he had been.

(15) What he did is amazing.

En (13), la proposition en *what* est une subordonnée (nominale) interrogative. On la reconnaît à deux tests : il est possible de reconstituer une question directe sous-jacente (*I wonder : what will he do ?*), et *what* peut être glosé par *what thing* (*I wonder what thing he'll do*). *What* est un pronom interrogatif ; il serait déterminant interrogatif s'il était suivi d'un nom (ex. *I wonder what mistake he will make next*).

En (14), la proposition en *what* est une subordonnée exclamative. En effet, il est possible de reconstituer une exclamative directe (*What an idiot he was !*), et *what* peut être glosé par *such* (*he had been such an idiot*). Dans ce cas, *what* est un pré-déterminant (car il précède un déterminant) exclamatif.

Enfin, en (15), la proposition en *what* est une subordonnée relative à antécédent fusionné. Le contexte n'est ni interrogatif, ni exclamatif, et *what* peut être glosé par *the thing that* (*The thing that he did is amazing*). *What* est un pronom relatif à antécédent fusionné, proche de *the thing that* ; ce qui est fusionné est le relatif (cf. *that*) et l'antécédent (cf. *the thing*).

Avec *how*, on retrouve les mêmes sous-classes de subordonnées, comme l'illustrent les énoncés suivants :

(16) I wonder how he'll manage.

La subordonnée est une interrogative. *How* est glosable par *in what way*, il est adverbe interrogatif.

(17) He told me how foolish he had been.

La proposition en *how* est une subordonnée exclamative. *How* est glosable par *so* intensifieur, il est adverbe exclamatif. Enfin, l'énoncé (12) ci-dessus illustre un cas d'emploi de *how* comme relatif adverbial à antécédent fusionné.

7. Verbes lexicaux et auxiliaires

Au sein de la catégorie des verbes, on distingue les verbes lexicaux et les auxiliaires. Ainsi, en (18), *must*, *have* et *be* sont auxiliaires, tandis que *crush* est verbe lexical.

(18) He must have been crushed.

Le terme *auxiliaire* vient du latin *auxiliaris*, de *auxilium* (« secours », sous-entendu, grammatical) [GREVISSE : 582n]. D'un point de vue syntaxique, il se définit par ses « NICE properties » : il peut porter la marque de négation (ex. *He wasn't crushed*), s'inverse avec le sujet dans les interrogatives (ex. *Was he crushed ?*), permet les reprises allégées (ex. *Yes, he was*) et peut porter l'emphase (ex. *He 'was crushed*). Un verbe qui n'aurait pas ces caractéristiques est un verbe lexical.

De ce point de vue, les modaux sont toujours des auxiliaires. *Be* est généralement auxiliaire ; il a un comportement de verbe lexical dans quelques constructions, notamment dans les impératifs négatifs (ex. *Don't be stupid*) ou emphatiques (ex. *Do be quiet*). *Have* est auxiliaire lorsqu'il forme l'aspect HAVE + -EN (ex. *I haven't finished*), mais a un comportement syntaxique de verbe lexical lorsqu'il a besoin de *do* pour porter la négation (ex. *You don't have to help them*).

Certains linguistes (ex. JAMET *et al.* : 151-152) optent plutôt pour un point de vue sémantique. Par exemple, pour *be*, ils distinguent des emplois lexicaux pleins (lorsque *be* se glose par « exister », ex. *there was much growling and swearing*), des emplois copule lorsque *be* est suivi d'un attribut du sujet (ex. *the officers were impatient and snappy*) et des emplois d'auxiliaire lorsqu'il est combiné à -ING ou -EN (ex. *they were hidden*). Ces analyses viennent en complément de ce qui a été proposé au début de cette section : il s'agit de considérations sémantiques et non syntaxiques.

Par ailleurs, au sein des verbes, il est utile de distinguer la sous-classe des « verbes d'état » (encore appelés « verbes copules ») : ils ne sont pas suivis d'un complément d'objet, mais d'un attribut du sujet. Le plus fréquent est *be* : *you are a fool / in England*. Pourquoi parler d'attribut du sujet plutôt que

de complément d'objet ? Le groupe à la droite de *be* ne sert pas à compléter le verbe en ajoutant un participant à la scène, comme le ferait un complément d'objet (ex. *a watch* dans *I gave her a watch for her birthday*). Il caractérise le référent du sujet : c'est *you* qui est *a fool* ou *in England*. C'est pourquoi on emploie le terme d'« attribut » du sujet : une caractéristique temporaire ou intrinsèque est attribuée au référent du sujet. Il en existe d'autres, notamment *seem* (et tout verbe exprimant l'idée de « sembler » : *look, sound, etc.*), *become, turn* (au sens de « devenir », ex. *He turned traitor*). Selon le même principe, un adjectif est attribut de l'objet lorsqu'il attribue une caractéristique au référent de cet objet – il n'y a alors pas de copule, mais une glose en *be* ou *become* est possible, comme le montrent les quelques exemples qui suivent [QUIRK *et al.*: 247-248] :

(19) He pulled his belt tight (qui peut être glosé par *his belt became tight* ; il s'agit d'une construction résultative)

(20) I consider what he did foolish

(21) He made his wife happy

(22) The news turned his hair white.

8. Conjonctions

Une conjonction est « un mot invariable qui sert à joindre » deux mots ou deux constituants ; le terme est issu du latin *conjunctio*, qui signifiait l'action de joindre ensemble [GREVISSE : 965].

Les conjonctions sont de deux types : conjonctions de coordination et de subordination. Les conjonctions de coordination (*and, or, but*, ainsi que *for* et *so*) placent les informations sur un même plan hiérarchique (ex. *black and white*). Les conjonctions de subordination (ex. *because, unless*), elles, introduisent une proposition subordonnée, c'est-à-dire « ordonnée dessous », hiérarchiquement secondaire, et la relie à une principale (ou du moins une subordonnante). Les conjonctions de subordination du français se terminent par *que* (sauf *comme* et *si*) : *après que, avant que, pour que*, etc. En anglais, elles n'ont pas ce point commun, mais toutes introduisent une proposition (c'est-à-dire un ensemble *sujet + verbe*). Elles peuvent être simples (c'est-à-dire formées d'un seul mot), ainsi *that, unless, (al)though, while, whether, if, after* (ex. *after they had gone* ; *after* est préposition et non conjonction lorsqu'il est suivi d'un GN, ex. *after the party*). Lorsque les conjonctions sont formées d'au moins deux mots, on parle de conjonctions complexes ou locutions conjonctives ; elles peuvent se terminer notamment

par *that* (ex. *provided that, in order that, except that*), ou encore *as* (ex. *as soon as, insofar as*). Lorsque la conjonction est composée de deux éléments non consécutifs, on parle de corrélatifs (et donc de conjonction corrélative) ; ainsi *no sooner... than..., scarcely... when..., if... then...* (pour plus d'exemples, voir QUIRK *et al.*: 727).

9. Etude de quelques mots aux natures multiples

Un même mot peut avoir différentes natures selon sa portée. On notera, parmi les plus récurrents, les cas suivants :

- *that* peut être déterminant démonstratif (ex. *that cat*), pronom démonstratif (ex. *I don't like that*), adverbe (ex. *not that interesting*), conjonction de subordination (ex. *I heard that you were back ; the news that he was released*) ou pronom relatif (ex. *the cat that you saw*).

- *to* est préposition s'il est suivi d'un GN, d'un pronom ou d'une proposition nominalisée (ex. *I followed him to where he was going*), mais opérateur verbal s'il est suivi d'un infinitif (ex. *I wanted to follow him*).

- *some* peut être déterminant (ex. *some biscuits*), pronom (ex. *I would like some*) ou adverbe (au sens de « environ » : *some two hundred years ago*).

- *there* est adverbe lorsqu'il s'oppose à *here*. Ex. *The car was parked over there / There goes your bus*. Il est en revanche pronom dans les structures existentielles (ex. *There was a balloon in the tree*).

Pourquoi considérer qu'un même terme peut relever de différentes natures ? C'est que selon sa nature, il n'entre pas en concurrence avec les mêmes opérateurs. Ainsi, *that* relatif s'oppose à *which, who* et au relatif zéro, mais *that* déterminant démonstratif est choisi par opposition à *this*.

En conclusion, si natures et fonctions peuvent apparaître à première vue très variées, il n'en existe qu'un nombre limité et elles sont identifiables grâce à un certain nombre de tests. Par ailleurs, ces classifications des mots et des constituants ne sont pas un caprice de grammairiens, mais ont une utilité directe pour l'analyse linguistique : elles permettent d'identifier le fonctionnement des éléments au sein d'un constituant, d'une proposition ou d'une phrase. Or c'est là la première étape pour comprendre le sens d'un message. Aux concours, il est important de garder à l'esprit ce but de la description : montrer le rôle joué par les éléments dans l'économie globale du segment à étudier. Cela vaut particulièrement pour les descriptions de

segments longs, pour lesquels il importe de sélectionner les informations pertinentes. On prendra à titre d'exemple un fait de langue de l'Agrégation externe 2012 :

(23) A tiny hamburger is what the fungus resembles, cracked and brown and perfectly centred in the little fluted area between your septum and upper lip.

Comme l'indique le rapport de jury, « [o]n montre une méconnaissance des fonctionnements de base de la syntaxe en proposant une description atomisée [de ce] segment comme étant constitué de l'article indéfini *a* suivi de l'adjectif épithète *tiny* suivi du nom dénombrable *hamburger*. » Le but de l'analyse étant de montrer le fonctionnement global de la structure soulignée, une pseudo-clivée inversée, seuls les groupes sont pertinents pour la description : un groupe nominal sujet (*a tiny hamburger*) est suivi de la copule *be* et d'une proposition attribut (*what the fungus resembles*). Identifier que l'on a un article indéfini dans le premier groupe nominal, mais défini dans le second, est également pertinent pour l'analyse parce que ces choix reflètent le statut des informations (nouvelles et connues respectivement), mais il est inutile par exemple de mentionner que *tiny* est un adjectif épithète. En somme, rien ne sert de décrire pour décrire, il faut décrire à point.

Bibliographie

Agrégation externe d'anglais : rapport de jury, session 2012. Sous la responsabilité de Claire Charlot.

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/agreg_ext/97/6/anglais_239976.pdf>

GARDELLE, Laure & Christelle LACASSAIN-LAGOIN. *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Rennes : PU de Rennes, 2013.

GREVISSE, Maurice. *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. 8^e édition. Paris : Duculot, 1964.

HUDDLESTON, Rodney & Geoffrey K. PULLUM *et al.* *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge: University Press, 2002.

JAMET, Denis *et al.* *L'épreuve de linguistique à l'agrégation interne d'anglais*. Toulouse : PU du Mirail, 2007.

LARREYA, Paul & Claude RIVIERE. *Grammaire explicative de l'anglais*. 3^e édition. Paris : Longman, 2005.

QUIRK, Randolph *et al.* *A Grammar of Contemporary English*. London: Longman, 1972.